

*Questions orales*LA TRANSMISSION DE L'INFORMATION DE LA BARBADE À  
OTTAWA

**M. Terry Sargeant (Selkirk-Interlake):** Madame le Président, je reviens au ministre d'État chargé du Commerce international pour lui reposer très simplement la question que je viens de lui poser deux fois. Est-ce que l'information reçue par le haut-commissaire Power du premier ministre Adams, vendredi soir, a été communiquée à Ottawa et, si oui, quand?

**L'hon. Gerald Regan (ministre d'État (Commerce international)):** Madame le Président, le rapport de l'entretien de M. Power avec le premier ministre Adams, traitant de tous les articles discutés, a été communiqué à Ottawa. Il a été reçu au cours de la fin de semaine. Il me faudrait vérifier pour savoir exactement à quelle heure.

Si les députés veulent bien faire preuve d'un peu de patience, je vais leur dire franchement et honnêtement ce que nous savons. Le rapport de cet entretien a été communiqué à Ottawa, comme la pratique le veut. Il n'a pas été transmis dans l'optique d'une éventuelle action militaire au nom des pays de l'est des Antilles. Cette remarque de M. Tom Adams était mentionnée, mais parmi bien d'autres points abordés avec le premier ministre. Je rappelle au député que Tom Adams a parlé de cela comme d'une éventualité, d'une intervention qui pourrait avoir lieu à un moment donné, l'allusion à une intervention militaire de la part des pays de l'est des Antilles n'avait pas, dans les propos de Tom Adams, l'importance que le député lui prête.

\* \* \*

## QUESTIONS OUVRIÈRES

LE CHÔMAGE CHEZ LES JEUNES—ON DEMANDE AU  
GOUVERNEMENT D'AGIR

**L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Madame le Président, en l'absence du ministre de l'Emploi et de l'Immigration qui est sorti pour un moment, je pourrais peut-être poser ma question au ministre des Finances. Dans un document sur l'économie qu'a fait préparer le ministère d'État du Développement économique en février dernier, et qui a été diffusé grâce aux dispositions de la loi sur l'accès à l'information, figurent des observations fort intéressantes dont je voudrais faire part à la Chambre:

Le nombre imposant des chômeurs dans les grandes villes, en majorité des jeunes, nous pose toute une série de difficultés carrément nouvelles pour lesquelles nous ne sommes généralement pas préparés.

Depuis une quinzaine de mois, le taux de chômage chez les jeunes se situe aux environs de 20 p. 100; le rapport de février dernier a effectivement mis en garde le gouvernement et lui a fait des recommandations à cet égard. Pourquoi n'a-t-on rien fait depuis neuf mois pour régler le problème? Pourquoi devrions-nous attendre un autre discours du trône avant de faire quoi que ce soit? Le demi-million de jeunes chômeurs voudraient bien savoir pourquoi le gouvernement n'intervient pas dès maintenant?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Madame le Président, la déclaration du député n'a pas grande crédibilité à mes yeux. Il a cité un passage tiré d'un document qui a été préparé en février dernier, avant le dépôt du budget. Le document en question fait partie des travaux préparatoires qui ont précédé le budget présenté en avril dernier. Où était donc le député ces neuf derniers mois, je me demande? Il n'a certes

pas oublié qu'en avril dernier, nous avons présenté un budget dans lequel on accordait d'importants encouragements financiers pour relancer l'économie. Ces encouragements se sont élevés à 4.8 milliards de dollars. Nous avons également prévu des fonds supplémentaires pour la création directe d'emplois ainsi que des stimulants financiers pour le secteur privé destinés à l'aider lui aussi à créer des emplois.

Le député sait pertinemment que, depuis novembre dernier, le Canada crée des emplois à un rythme beaucoup plus rapide que tout autre pays industrialisé. Voilà comment les choses se sont passées depuis la relance amorcée en novembre dernier en Amérique du Nord et telles sont les mesures et les encouragements que le gouvernement du Canada a prévus dans son dernier budget. Nous avons veillé grâce à nos initiatives à régler les problèmes au fur et à mesure que ceux-ci se présentent, et prévenir ceux qui pourraient se produire éventuellement. Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a déclaré que, puisque le chômage chez la population adulte diminue assez rapidement, nous devons désormais nous montrer encore plus attentifs au chômage chez les jeunes. Il a ajouté qu'il étudiera la question de plus près dans les mois à venir.

ON DEMANDE LA MISE EN ŒUVRE IMMÉDIATE DE PROGRAMMES  
DE CRÉATION D'EMPLOIS

**L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Où était donc le ministre, madame le Président, moi aussi je me le demande. En effet, lorsqu'il a présenté son budget, il a prévu 90 millions de dollars pour la création de 31,000 emplois à l'intention des jeunes, à une époque où le Canada comptait 600,000 jeunes chômeurs et où le taux de chômage parmi ce groupe était de 20 p. 100 en moyenne l'année d'avant. Pourquoi n'a-t-on pris aucune nouvelle initiative, étant donné les signes qui existaient déjà en février et les avertissements donnés par le ministre de l'Emploi et de l'Immigration qui, soit dit en passant, doit être d'accord sur ce point, parce qu'il s'est mis à rêver, pendant la fin de semaine, en parlant de nouveaux programmes, mais ils ne seront proposés que lors du prochain discours du trône. Tant qu'à adopter de nouveaux programmes, au nom de tous les jeunes Canadiens chômeurs, pourquoi ne pas le faire dès maintenant?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Madame le Président, c'est très simple, mon honorable ami devrait comprendre que lorsque le gouvernement a prévu des stimulants de 4.8 milliards de dollars dans son dernier budget, cela n'excluait pas les jeunes. Ces fonds ont permis de stimuler notre économie et ce, en vue d'aider tous les Canadiens, aussi bien les adultes que les jeunes, hommes ou femmes. Le député déforme complètement la vérité lorsqu'il prétend que nous n'avons alloué que 90 millions de dollars à la création d'emplois pour les jeunes, outre les centaines de millions qui leur avaient déjà été affectés.

Mon honorable ami doit tenir compte de toute l'incidence du budget sur la création d'emplois au Canada, lesquels s'adresse autant aux jeunes qu'aux adultes, et le député devrait s'en rendre compte.

Comme je l'ai dit dans ma réponse précédente, le ministre est en train d'examiner également d'autres mesures éventuelles à prendre pour s'attaquer au très grave problème du chômage parmi les jeunes. C'est l'objectif que poursuit activement le député. J'ai une autre proposition à lui faire.